

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 décembre 2017**

CREATION D'UNE MAISON DES SERVICES-MAIRIE – ATTRIBUTION DES MARCHES

Le Maire rappelle au Conseil sa délibération en date du 23 octobre 2017 décidant de lancer un marché de travaux à procédure adaptée pour la construction d'une Maison Des Services-Mairie.

Le Maire fait part au Conseil qu'à la suite de l'ouverture des plis qui a eu lieu le 20 novembre 2017, une négociation s'en est suivie avec les entreprises ayant envoyé une offre. Il donne connaissance des résultats de cette consultation pour l'ensemble des lots.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil :

-DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour signer les marchés attribués par la Commission d'Appel d'Offres à :

N° LOT	INTITULE	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT HT
1	Terrassement – VRD	LE BRIQUER TP	29 205. 00 €
2	Gros œuvre	LACHIVER	74 000. 00 €
3	Ossature bois-Charpente- Bardage	DILASSER	116 924. 03 €
4	Toiture-Bardage zinc- Etanchéité	DAVY	81 105. 11 €
5	Menuiseries extérieures	RAUB Miroiteries	55 500. 00 €
6	Menuiserie intérieure- Agencement	BC Agencement	26 950. 00 €
7	Doublages-Cloisons- Plafonds	SPO	42 950. 00 €
8	Sols souples-Carrelage- Faïence	LE GUEN	23 200. 00 €
9	Peinture	LE GUEN	17 500. 00 €
10	Electricité-Courants faibles	EIFFAGE ENERGIE	33 513. 23 €
11	Plomberie-Chauffage-VMC- Double flux	CHAPALAIN	54 575. 27 €

-PREND ACTE du résultat de l'ouverture des plis : 555 422. 64 € HT,

-CONFIRME l'inscription des crédits au budget primitif 2018

-AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à ce projet ainsi que les pièces annexes se rapportant à la mise en exécution, la réalisation et le règlement des travaux.

Le Maire,

H. GUELOU